



Activité OCEAN RACING en Rhône Alpes 2011

Après quelques années avec un nombre restreint de coureurs dans notre comité, on note une forte progression de l'activité en 2011. L'attrait pour le surf-ski y est pour beaucoup car cette embarcation est adaptée à nos lacs et gros cours d'eau (le vainqueur K1 du marathon de l'Ardèche est un surf-ski) et tout ceux qui s'équipent veulent s'essayer aux courses en mer... On a donc vu une petite dizaine de coureurs Rhône-Alpins s'aligner sur les différents sélectifs et plus de la moitié se retrouvent dans le classement numérique en kayak ou en pirogue.

Quatre coureurs se sont qualifiés pour les championnats de France d' Ocean Racing qui ont eu lieu en Août dernier entre Saint-Malo et Cancale. Le club organisateur a offert aux coureurs venus des 4 coins de France un parcours magnifique au large des côtes Bretonnes, très sauvage (pas de constructions, pas d'activités nautiques, plein d'îlots) et suffisamment technique, avec des conditions de houle au large et une météo clémente. Le passage entre la pointe du Groin et l'île des Landes pour rentrer dans la baie du mont Saint Michel avant l'arrivée à Cancale après 20 km de course était un peu plus mouvementé dû au croisement de la houle et du fort courant de flot.

Sur le plan sportif, les Bretons en kayak et les Basques en pirogue on fait valoir leur supériorité pour faire glisser au mieux leurs embarcations dans ces conditions de houle, mais les représentants des "eaux intérieures" Rhône Alpines n'ont pas été ridicules. Côté Lyonnais, Victor Doux finit 7ème en K1 senior (1h20, à 5 min du 1er), suivi par Nicolas Lambert, 8ème, alors que Joël Doux en K1 vétéran est 10ème. Côté Savoyard, Lionel Mougin termine 7ème au général en pirogue.

Des navigations en mer et des entraînements spécifiques sont à prévoir pour progresser dans ce type de conditions de houle pour tirer au mieux parti de ces embarcations faites pour surfer.

Pour pratiquer cette discipline d'endurance il faut de préférence un surf-ski ou un outrigger que l'on commence à trouver d'occasion et les clubs de Lyon et du Bourget ont déjà investis dans des surf-ski 2 places pour des équipages. Les compétitions sont ouvertes aux coureurs munis d'une pagaie verte mer (la validation doit se faire en mer) et les bateaux doivent être immatriculés. Ce sont les deux principaux « petits freins administratifs » pour réellement pouvoir développer l'activité en eaux intérieures.

Tous les renseignements utiles sont sur le site fédéral et il est aussi possible de s'abonner à la lettre d'information de cette activité «l'écho d'écume» qui est envoyée en format numérique 3 à 4 fois par an à ceux qui en font la demande. Les personnes motivées pour l'animation de cette activité dans notre comité sont les bienvenues (plénières, stages pagaies couleur, entraînements communs... etc).

Lionel MOUGIN